



**Extrait des délibérations
du Conseil d'Administration de l'université Grenoble Alpes
Séance du vendredi 8 avril 2016**

N° 006 D 08.04.2016

Le conseil d'administration de l'université Grenoble Alpes s'est réuni en séance plénière ordinaire le vendredi 8 avril 2016 sur convocation de madame la présidente Lise DUMASY.

Point à l'ordre du jour :

4.2 Affectation du résultat 2015 ex-UPMF

Vu le code de l'éducation,

a/ Après en avoir délibéré, le conseil d'administration de l'université Grenoble Alpes affecte, à l'unanimité de ses membres présents et représentés, le résultat de l'ex-UPMF de – 3 333 804 euros aux réserves de l'établissement.

Membres en exercice : 37
Membres présents : 25
Membres représentés : 10
Nombre de votants : 35
Voix pour : 35

b/ Après en avoir délibéré, le conseil d'administration de l'université Grenoble Alpes affecte, à l'unanimité de ses membres présents et représentés, le résultat du SID2 de – 6 879 euros aux réserves de l'établissement.

Membres en exercice : 37
Membres présents : 25
Membres représentés : 10
Nombre de votants : 35
Voix pour : 35

c/ Après en avoir délibéré, le conseil d'administration de l'université Grenoble Alpes affecte, à l'unanimité de ses membres présents et représentés, le résultat du SAIC de l'ex-UPMF de + 130 497 euros aux réserves de l'établissement.

Membres en exercice : 37

Membres présents : 25

Membres représentés : 10

Nombre de votants : 35

Voix pour : 35

Publié le : 28/04/16

Transmis au Rectorat le : 28/04/16

Fait à St-Martin-d'Hères, le 13 avril 2016

Pour la Présidente et par délégation
Le Directeur général des services,

Pour la Présidente
et par délégation
UNIVERSITÉ
Le Directeur général des services
Joris Benelle